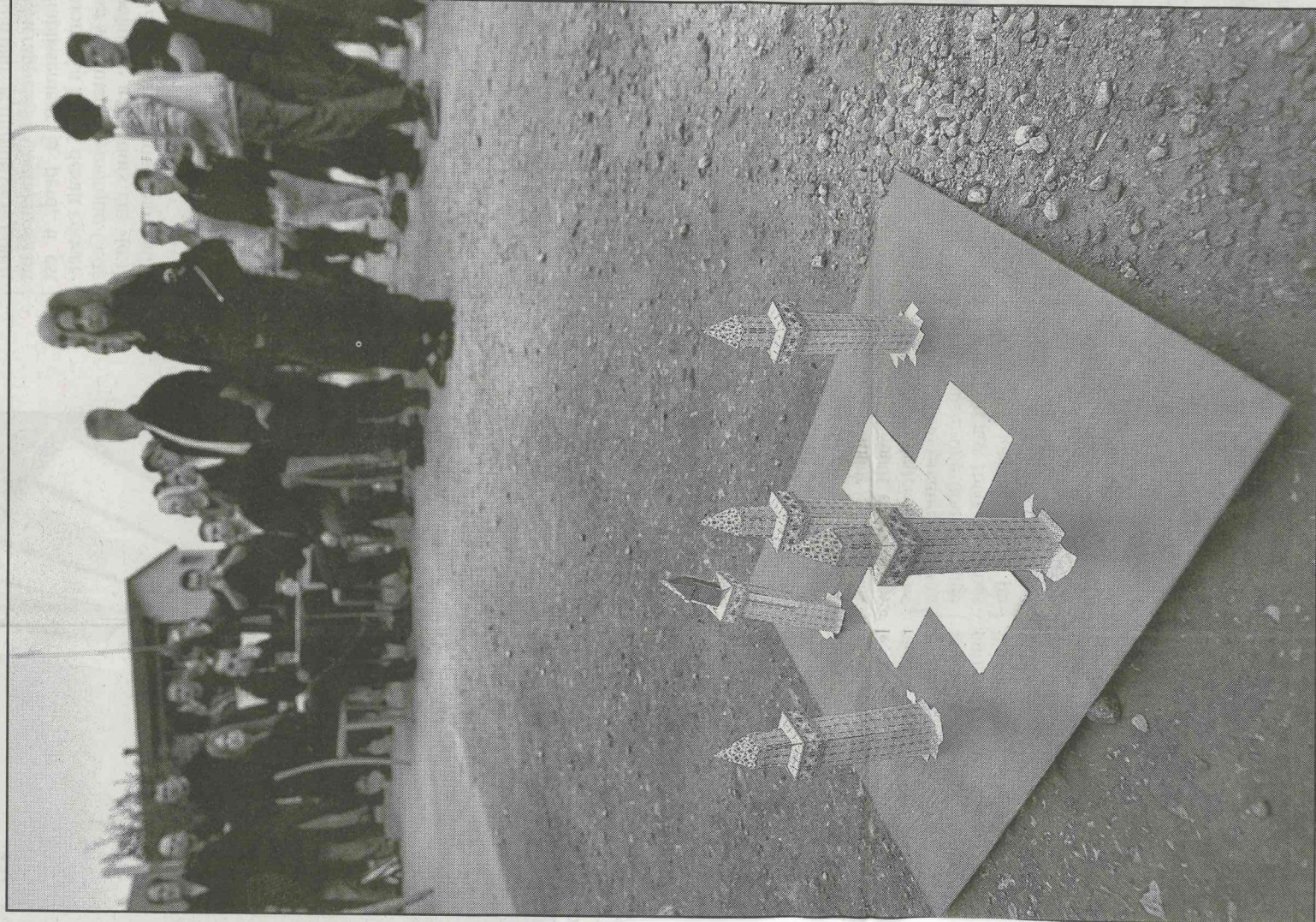


«On peut être radical et engagé contre le racisme»

DISCRIMINATIONS • Georg Kreis, président de la Commission fédérale contre le racisme, déplore le virage à droite de son parti, le PLR.



ACTES DISCRIMINATOIRES EN HAUSSE

Le Réseau de consultations pour victimes du racisme a enregistré l'an passé 178 incidents, contre 162 l'année précédente. La hausse concerne surtout le racisme anti-Noirs (55 cas) et la discrimination des musulmans (23 cas).

Les propos à caractère raciste sont les plus fréquents (69 cas), alors que des actes de violence physique ont été commis à treize reprises. La police a été mise en cause dans pas moins de 23 incidents, à égalité avec les manifestations de racisme sur le lieu de travail. Le rapport cite le cas d'un ressortissant africain contraint par la police ferroviaire de se déshabiller devant les autres passagers. Autre exemple: un cadre d'entreprise avait pour habitude de traiter de «sous-homme» un de ses employés d'origine arabe. Une jeune femme s'est vu refuser quant à elle une annonce par la responsable d'une agence matrimoniale, qui a dit ne pas pouvoir «contraindre un homme à coucher avec une Noire».

Le rapport, troisième du genre, est loin d'être exhaustif. Il s'appuie sur les observations de sept organisations de lutte contre le racisme, qui ne couvrent pas tout le pays. La Suisse romande n'est quasiment pas représentée. Mais cela changera l'année prochaine, promet la responsable du projet Laura Zingale.

Les incidents n'ont donné lieu à des plaintes en justice que dans cinq cas environ. «L'accès à la justice reste difficile, soit parce que la personne n'a pas envie de souffrir davantage en racontant encore une fois son histoire, soit parce que la procédure est trop longue et trop chère», commente Laura Zingale. MRZ

La Suisse a enregistré l'an passé une recrudescence des cas de discrimination à l'encontre des musulmans. KEYSTONE

PROPOS RECUEILLIS PAR
MICHAËL RODRIGUEZ

La Suisse a connu l'an passé une recrudescence des incidents racistes. C'est le constat établi par le Réseau de consultations pour les victimes du racisme dans son rapport annuel publié hier (lire ci-dessus). D'où la nécessité d'une «volonté politique pour protéger concrètement les personnes», plaide le président de la Commission fédérale contre le racisme (CFR), Georg Kreis. Entretien avec ce professeur honoraire d'histoire à l'université de Bâle, membre du Parti libéral-radical (PLR), qui quittera la CFR à la fin de l'année.

Vous appelez les pouvoirs publics à «délier les cordons de la bourse» pour la lutte contre le racisme. Où sont les lacunes?

Georg Kreis: Il faudrait renforcer les centres de consultation régionaux pour les victimes de racisme, et en créer de nouveaux. Les gens doivent savoir où s'adresser, et ne pas risquer de souffrir une deuxième fois en n'étant pas écoutés. Contrairement à ce que certains pensent, la lutte contre le racisme vise à protéger non pas seule-

ment des individus et des groupes cibles, mais la société dans son ensemble.

Je propose aussi d'intégrer dans le droit civil la possibilité de porter plainte pour des actes à caractère raciste. Cela n'existe que sur le plan pénal, où la procédure est menée par les institutions publiques. En tant que personne civile, on n'a pas de possibilité d'agir.

Vous accusez «une partie des élus» de «nier la présence du racisme» et même de contribuer à «créer un terrain favorable à l'exclusion et à la xénophobie».

L'UDC est-elle visée?
Il y a bien sûr l'UDC. Mais au centre on ne se montre pas tellement concerné par le problème du racisme. On répond qu'il ne faut pas exagérer, que les victimes, de par leur attitude, sont peut-être aussi coupables de ce qui leur arrive. Ces réactions émanent souvent de gens qui vivent des situations très sûres et qui, par manque d'imagination et d'empathie, ne voient pas la réalité vécue par d'autres. Lorsque l'on prend la peine d'écouter les victimes, une autre Suisse apparaît...

Je mettrais toutefois deux cauteles. Tout d'abord, il n'est pas possible d'imaginer une Suisse nettoyée du racisme. On ne travaille qu'à réduire le dommage ou à éviter qu'il ne s'aggrave. Ensuite, il est important de se limiter aux «vraies» discriminations. Car il y a, chez certaines victimes, une tendance à expliquer tout ce qui leur arrive par le racisme.

Et l'Etat? Ne jette-t-il pas parfois de l'huile sur le feu, comme lorsque le chef de l'Office fédéral des migrations assimile les requérants d'asile nigériens à des dealers?

On trouve souvent dans les administrations l'idée fautive que tout est un problème d'intégration. Plus de 98% des musulmans de Suisse sont des gens comme nous. Ce n'est donc pas leur comportement qui explique l'islamophobie.

Il y a toujours une responsabilité individuelle dans le racisme. Je condamne moi aussi certains actes commis par des jeunes d'ex-Yougoslavie, je réproouve le trafic de drogue, mais cela ne me permet pas de généraliser. De même qu'on ne peut pas justifier la xénophobie par

des critères quantitatifs, par exemple en affirmant, comme dans les années 1970 avec l'initiative Schwarzenbach, que l'italophobie est naturelle parce qu'il y a plus de 15% d'Italiens en Suisse. Nous sommes des êtres humains, avec des responsabilités.

Le PLR durcit sa position sur l'immigration. Songez-vous à rendre votre carte?

C'est vrai, les radicaux ont bougé vers la droite et je le déplore. Pas mal de gens de la base quittent d'ailleurs le parti à cause de cela. L'aile gauche s'est affaiblie, surtout en Suisse alémanique. La plupart de ses représentants se sont retirés. Pascal Couchepin était un radical classique. Au Conseil fédéral, il a pris très au sérieux le problème du racisme et m'a beaucoup défendu.

En ce qui me concerne, mon adhésion au parti est plutôt formelle. C'est moins un problème pour moi que pour les autres! Je trouve important de montrer que l'on peut être à la fois engagé dans la lutte contre le racisme et radical. Il n'y a pas de raison de laisser ce sujet à la gauche. I